

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

-----

**CANTON DE ROYAN**

-----

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 11.019**

L'An deux Mille Onze, le 31 janvier à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le25 janvier 2011

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 25 janvier 2011

**ETAIENT PRESENTS** : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, M. SERVIT conseillers municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** : Mme PELTIER représentée par Mme LECOMTE  
Mme DOUMECQ représentée par M. GIRAUD

**ETAIENT ABSENTS-EXCUSES** : M. CHABASSE, M. LABIA, Mme SERRE

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 28  
Nombre de votants : 30

Mme DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : BUDGET PRINCIPAL 2011 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

**RAPPORTEUR** : M. SIMONNET

**VOTE** :

# **BUDGET PRINCIPAL : INSCRIPTIONS NOUVELLES 2011**

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

### **I – DEPENSES**

#### **Ø Evolution 2011/2010**

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget primitif 2011 devraient se situer aux alentours de 34.713.000 € contre 33.163.000 € au budget primitif 2010, soit une progression globale de 4,67 %.

#### **Ø Remboursement de la dette**

L'annuité de la dette 2011, capital et intérêts confondus, s'élèverait à 6.699.000 € contre 6.935.000 € prévus au budget primitif 2010.

Cette annuité 2011 tient compte de deux impacts sur les intérêts :

- impact estimé de 250.000 € sur le prêt « toxique »
- impact estimé de 259.000 € sur les 7 prêts libellés en francs suisses.

#### **Ø Frais de personnel**

Les frais de personnel, évalués à 17.009.000 €, progressent de 259.000 € par rapport aux dépenses réalisées en 2010. Cette augmentation de 1,54 % tient compte, d'une part de la balance des entrées sorties et d'autre part des mesures relatives au déroulement des carrières.

#### **Ø Autres dépenses**

Les dépenses obligatoires seront actualisées sur la base de l'évolution constatée des prix. Les autres dépenses seront maintenues à leur niveau 2010. En ce qui concerne les subventions aux associations, les enveloppes financières correspondantes seraient majorées de 1,8 %, à l'exception des subventions à caractère social, qui compte tenu de la conjoncture seraient majorées de 3%.

La provision imposée en 2010 par la Chambre Régionale des Comptes est reconduite. Les dépenses imprévues devraient s'établir à plus d'un million d'euros, pour tenir compte d'un éventuel complément de cette provision.

### **II – RECETTES**

#### **Ø Dotation globale de fonctionnement**

La recette prévisionnelle afférente à la Dotation Global de Fonctionnement 2011 s'élève à 6.130.000 € soit une diminution de 1.61 % par rapport à 2010.

## Ø Recettes à caractère fiscal

Les principales recettes peuvent être évaluées comme suit :

|                                             |             |
|---------------------------------------------|-------------|
| - taxe additionnelle aux droits de mutation | 1.500.000 € |
| - taxe sur l'électricité                    | 607.000 €   |

## Ø Casino

Le total des recettes provenant du casino est estimé à 2.631.000 € Ce total se décompose comme suit :

|                                                                 |             |
|-----------------------------------------------------------------|-------------|
| - prélèvement communal                                          | 1.574.000 € |
| - reversement par l'Etat d'une partie du prélèvement progressif | 563.000 €   |
| - prélèvement à employer                                        | 63.000 €    |
| - participation à l'effort artistique et culturel               | 267.000 €   |
| - loyer                                                         | 164.000 €   |

## Ø Dotations de compensation

Les dotations de compensation devraient s'élever à 2.331.730 € et se décomposent comme suit :

|                                                                                               |             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| - dotation de compensation Taxe Professionnelle versée par l'Agglomération Royan Atlantique : | 1.673.730 € |
| - compensation par l'Etat des exonérations sur la fiscalité directe locale :                  | 658.000 €   |

## Ø Autres recettes

Les principales recettes peuvent être évaluées comme suit :

|                                                             |             |
|-------------------------------------------------------------|-------------|
| - revenus des immeubles                                     | 2.355.000 € |
| - produits des services                                     | 1.575.000 € |
| - remboursement par le CAREL du personnel mis à disposition | 868.000 €   |
| - droits de place sur le domaine public                     | 1.020.000 € |

## Ø Impôts directs locaux

Pour 2011, l'actualisation des bases par l'Etat est fixée à 2 %. Il ne devrait pas y avoir d'augmentation des taux par la commune.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### I – RECETTES

#### Ø Principales recettes

Les principales recettes s'établissent comme suit :

|                                                                  |           |
|------------------------------------------------------------------|-----------|
| - Fonds de Compensation de la Taxe sur la valeur Ajoutée (FCTVA) | 644.000 € |
| - Taxe Locale d'Equipement (TLE)                                 | 385.000 € |
| - Amendes de police                                              | 115.000 € |
| - Subventions                                                    | 476.000 € |
| - Amortissements                                                 | 714.000 € |
| soit un total d'environ 2.334.000 €                              |           |

### II – DEPENSES

Il est notamment prévu :

Une enveloppe d'investissement de l'ordre de 7.900.000 € pourrait être dégagée dont :

- 593.000 € pour la Halle aux sports,
- 544.000 € pour les travaux dans les écoles et la garderie Jean Papeau,
- 348.000 € pour la deuxième phase de la tranche Notre Dame,
- 302.000 € pour le Boulevard Garnier,
- 205 000 € pour le solde du skate park,
- 350.000 € pour des études (OPAH -opération programmée de l'amélioration de l'habitat-, PLU -plan local d'urbanisme-, ZPPAUP -zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager-, aménagement centre ville),
- 120.000 € pour le centre équestre et le golf de Royan,
- 827.000 € pour le solde TPS Immo Quincarlet,
- de l'ordre de 3.000.000 € pour les VRD (voirie réseaux divers) et bâtiments.

## **BUDGET PRINCIPAL : EXCEDENTS ET RESTES A REALISER**

### **I – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

L'excédent de fonctionnement devrait se situer à 2.357.000 €

### **II – SECTION D'INVESTISSEMENT**

Le déficit d'investissement devrait se situer à 3.211.000 €

L'excédent de fonctionnement capitalisé devrait se situer à 4.920.000 €

Les restes à réaliser en dépenses sont de 6.366.000 € et de 4.657.000 € en recettes.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 2 février 2011

Pour le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint  
Bernard GIRAUD